



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

programmation pluriannuelle de l'énergie

Question au Gouvernement n° 1609

Texte de la question

PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

M. le président. La parole est à M. Anthony Cellier.

M. Anthony Cellier. J'associe mon collègue Jean-Charles Colas-Roy à cette question. Monsieur le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sans forcément en avoir conscience, sans forcément se demander comment cela fonctionne, nous utilisons de l'énergie. Pour nous chauffer, pour nous déplacer, nous éclairer, communiquer, l'énergie est au cœur du quotidien des Françaises et des Français. C'est dire à quel point elle représente un enjeu stratégique pour notre pays.

Comme elle a un impact sur le quotidien, elle fait chaque semaine l'actualité. La semaine dernière, la prime à la conversion des chaudières, qui aide les ménages, notamment les plus modestes, à se chauffer mieux et moins cher a été lancée. Les aides sont enfin agrégées pour un reste à charge plus faible.

La programmation pluriannuelle de l'énergie fut également publiée. Ce texte, de plus de 300 pages, dévoilé en partie en novembre par le Président de la République, précise le rapport que nous aurons avec l'énergie, tant sur le volet de la consommation que sur celui de la production, dans les dix prochaines années.

M. Éric Straumann. De combien l'électricité va-t-elle augmenter ?

M. Anthony Cellier. Ce document de programmation est nécessaire aux filières pour pouvoir se projeter. Il est issu de nombreux ateliers construits avec l'ensemble des parties prenantes, professionnels et grand public. Ici même, monsieur le ministre d'État, vous aviez d'ailleurs reçu le G400 : 400 citoyens tirés au sort pour s'exprimer sur notre futur énergétique. Un bel exercice de démocratie participative !

Un petit écueil, si vous me le permettez, monsieur le ministre d'État : la programmation pluriannuelle de l'énergie est un décret et non, comme nous le souhaiterions avec de nombreux parlementaires, une loi programmatique.

Notre avenir énergétique fera aussi l'actualité dans les prochains mois, avec une loi sur l'énergie qui modifiera notamment certaines dispositions de la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Au vu de toute cette actualité, monsieur le ministre d'État, je vous demande de revenir sur le calendrier et sur les grandes orientations de la programmation pluriannuelle de l'énergie et de la future loi sur l'énergie, pour notre avenir énergétique commun.

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

M. François de Rugy, ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire. Nous venons de rendre public le document officiel de la programmation pluriannuelle de l'énergie, qui organise une double transition. En effet, la transition énergétique est à la fois la baisse des émissions de dioxyde carbone – nous nous sommes fixé l'objectif d'une diminution de 40 % d'ici à 2030, au lieu des 30 % prévus dans la loi relative à la transition énergétique – et la diversification massive de nos sources d'approvisionnement en énergie, notamment dans la production d'électricité, pour réduire notre dépendance au nucléaire.

Nous allons organiser cette transition, qui est déjà en marche, si vous me permettez l'expression.

M. Sébastien Jumel. En marche arrière.

M. Éric Straumann. Quelle sera la part du nucléaire ?

M. François de Rugy, ministre d'État. Les Français la pratiquent déjà, les entreprises s'y sont déjà engagées. En 2018, la consommation des carburants a baissé, après trois années consécutives de hausse, alors que nous sommes en période de croissance économique ! Nous réussissons donc à combiner croissance économique et réduction de nos émissions de CO₂ ! L'énergie éolienne destinée à l'électricité a crû de 15 % et l'énergie solaire de 11 % ; dans le même temps, l'électricité produite par des centrales thermiques au fioul, au charbon ou au gaz a diminué de 27 %.

La transition énergétique est engagée, et nous allons la poursuivre en développant les énergies renouvelables et les économies d'énergie. L'éolien maritime, offshore, va monter en puissance, tout comme le biogaz. Avec mon collègue ministre de l'agriculture et de l'alimentation, nous insistons sur le biogaz, ressource pour nos agriculteurs et source de revenus supplémentaires ; c'est une énergie fabriquée en France, qui se substitue à l'importation de pétrole, de gaz ou de charbon. C'est notre propre ressource !

M. Christian Hutin et M. Jean-Louis Bricout . Très bien !

M. François de Rugy, ministre d'État . Pour les économies d'énergie, nous nous inscrivons dans des démarches solidaires : nous l'avons fait pour les voitures et nous le faisons maintenant avec la chaudière à 1 euro. Cette politique est bonne pour l'économie du pays et pour le portefeuille des Français.
(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)

M. Christian Hutin. Bravo !

Données clés

Auteur : [M. Anthony Cellier](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1609

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 janvier 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [31 janvier 2019](#)